



Arnaque cabinet aero recouvrement

Par **jimixed**, le **23/06/2012** à **19:28**

Bonjour,

je voudrais dire que le cabinet aero que certain que laudel comme super et pas chers et tres professionnelle sont des escrocs en effet il mon contacté comme une autre personne de ce forum pour une creance de 10 000 € et il m'ont dit de le porté l'affaire au fond ce qu'ils n'ont pas fais et à chaque opposition du créancier il me prenait 2500 € au bout de 5000 € de frais j'ai bien compris l'arnaque j'ai du remetre l'affaire au servic cofface qui à assigné le créance affaire en cours j'aimerais rentrer en contact avec la personne du 69 qui à pris un avocat contre areo pour savoir s'il à pu etre remboursé merci

Par **pat76**, le **27/06/2012** à **17:31**

Bonjour

Vous êtes commerçant, entrepreneur ou particulier.

Votre éventuelle créance serait due à quoi exactement?

Vous avez versé de l'argent à cette société de recouvrement?

Par **chaber**, le **26/03/2013** à **11:51**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (charte du forum)

Quelle est la nature de ces honoraires?

Par **SYLVIEKACZMAREK**, le **26/03/2013** à **19:56**

Bonjour,

les honoraires a payer sont de 880€ ht. la procédure judiciaire ne débute qu'après paiement intégral des honoraires.

merci de votre réponse.